



## Commentaire général

### Contexte général

Notre département HELHa/Montignies-sur-Sambre, a rédigé son rapport d'évaluation interne sur base des données antérieures à la fusion en HELHa.

Contrairement à d'autres formations organisées au sein de notre catégorie paramédicale de type court, la section « Ergothérapie » est seule représentée. Le plan de suivi trouve ainsi sa place dans un processus de concertation et de collaboration interne. Certaines actions seront, cependant, communes au sein de la catégorie en raison du processus d'implémentation de la réforme de l'enseignement supérieur et des études initié par nos instances politiques.

Les points d'amélioration et axes retenus pour l'action dans le plan de suivi visent à consolider nos acquis et à remédier à certains points soulignés par les experts.

Les priorités retenues pour les années à venir s'inscrivent dans les domaines suivants :

### Axe 1 : Développement des programmes d'études et des approches pédagogiques

- ✓ **Référentiels de compétences, de formation et d'évaluation**
  - *Poursuivre l'implémentation du processus de mise en place des référentiels de compétences, de formation et d'évaluation en structurant la concertation entre les enseignants et les activités de soutien aux enseignants.*
  - *Adapter les stratégies pédagogiques et les modalités d'évaluation à l'approche par compétences.*
  - *Développer la démarche réflexive dans le processus de construction de l'identité professionnelle des étudiants*
  - *Rédiger les fiches ECTS en précisant la charge de travail pour les étudiants*
  
- ✓ **Utilisation des données probantes (Evidence based practice et Evidence based medicine)**
  - *S'appuyer sur des données probantes dans le cadre des cours, des travaux des étudiants et des travaux de fin d'études.*
  - *Formaliser la recherche, s'inscrire dans des projets de recherche.*

### Axe 2 : Ressources humaines et matérielles

- ✓ **Politique et dynamique qualité**
  - *Redéfinir la vision et les valeurs qui sous-tendent la politique stratégique de la section Ergothérapie de la catégorie paramédicale à la lumière du nouveau décret paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie - Bruxelles.*
- ✓ **Gestion des ressources humaines**
  - *Engager un personnel qualifié.*
  - *Poursuivre la politique de perfectionnement pédagogique des jeunes membres du personnel.*
  - *Poursuivre les activités de formation et de soutien aux enseignants pour intégrer l'approche par compétences à la réalité de l'enseignement.*
  
- ✓ **Développement des missions de formation continue, de recherche et de services à la collectivité**

- Poursuivre la mise en œuvre d'une politique catégorielle pour le développement de ces missions et dégager les moyens nécessaires pour en coordonner les activités dans la section.

### **Axe 3 : Optimisation de l'organisation des stages et du partenariat avec les institutions de soins**

- Renforcer la qualité des activités d'intégration professionnelle durant la formation ainsi que la qualité de l'encadrement des stages par un partenariat actif et construit avec les institutions de soins.

### **Axe 4 : Relations internationales, mobilité des étudiants et des enseignants**

- **Amélioration de la mobilité des enseignants**
  - Encourager et soutenir la mobilité des enseignants pour la collaboration à des projets d'enseignement, de perfectionnement, de recherche et/ou de participation à des congrès
- **Amélioration de la mobilité des étudiants**
  - Développer les accords Erasmus en améliorant l'information auprès des étudiants que ce soit pour des stages ou pour des périodes d'études.

Les domaines d'actions prioritaires repris ci-dessus se retrouvent dans le tableau qui suit de manière intégrée.

#### Abréviations

- RFS : rapport final de synthèse  
REI : rapport d'évaluation interne  
PS : Plan Stratégique de la section – Non publié  
PA : point d'amélioration

Calendrier et plan de suivi HELHa « Ergothérapie » Montignies-sur-Sambre							
Axe 1 : Développement des programmes d'études et des approches pédagogiques							
1.1. Référentiels de compétences, de formation et d'évaluation							
1.2. Utilisation des données probantes (Evidence based practice et Evidence based medicine)							
1.1. Référentiels de compétences, de formation et d'évaluation							
	Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation / Echéances	Conditions de réalisation
1	« Repenser le programme sur base du référentiel de compétences et de le modulariser, de décrire les acquis de formation ainsi que d'intégrer la valeur des ECTS conformément au décret. » RFS ch1, §1, p4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser le programme de cours par unités d'enseignement cohérentes selon une progressivité pédagogique adaptée au cursus de formation</li> <li>- Accentuer le caractère participatif des étudiants afin qu'ils soient davantage acteurs de leur formation</li> <li>- Intégrer la dimension réflexive dans le programme de formation</li> <li>- Susciter la participation des étudiants dans les échanges liés à leur identité professionnelle</li> <li>- Accroître la synergie entre des cours de même nature par l'organisation d'évaluations intégrées dans certaines unités d'enseignement</li> <li>- Rédiger les fiches ECTS des unités d'enseignement</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction</li> <li>- Coordination</li> <li>- Équipes pédagogiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document écrit reprenant la planification transversale des études</li> <li>- Document écrit reprenant la planification verticale par année du programme d'études</li> <li>- Existence d'évaluations intégrées au sein des unités d'enseignement</li> <li>- Fiches ECTS communes par unités d'enseignement précisant leur valeur</li> <li>- Stratégies pédagogiques en lien avec l'approche par compétences et intégrant la dimension réflexive</li> </ul>	Processus continu <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès le 15/09/2014 pour le BLOC 1</li> <li>- Dès le 15/09/2015 pour le BLOC 2</li> <li>- Dès le 15/09/2016 pour le BLOC 3</li> </ul>	
2	« Sensibiliser les enseignants à l'intérêt des ECTS et de présenter aux étudiants les fonctions des ECTS » RFS, ch1, §10, p5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les enseignants et les étudiants sur la notion d'ECTS</li> <li>- Mieux appréhender la charge de travail demandée par les enseignants à l'étudiant</li> </ul>	*	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination</li> <li>- Enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure information sur la charge de travail réelle des cours.</li> <li>- Travaux planifiés en concertation intégrant un équilibre sur l'année académique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès 2014</li> </ul>	

1.2. Utilisation des données probantes (Evidence based practice et Evidence based medicine)							
	Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation / Echéances	Conditions de réalisation
1	« renforcer les enseignements liés à la pratique probante et de l'intégrer à l'occasion des retours de stages » RFS, ch1, §2, p4 « garantir un programme de formation favorisant la pratique réflexive intégrant des données scientifiques » RFS, ch4, §2, p9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le référencement international dans la bibliographie conseillée ;</li> <li>- Renforcer les contacts avec les collègues du type long afin d'initier la dynamique de recherche et renforcer ainsi la formation initiale ;</li> <li>- Intégrer une dynamique de recherche appliquée au sein des travaux de fin d'études.</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction</li> <li>- Coordination</li> <li>- Équipes pédagogiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de recherche avec d'autres sections de la Haute Ecole ;</li> <li>- Introduction de critères d'évaluation des cas cliniques basés sur la littérature internationale</li> <li>- Proposition de partenariats avec les lieux de stage afin de développer des projets de recherche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès 2014</li> <li>- Dès Juin 2015</li> </ul>	
2	« harmonisation du niveau des supports de cours, en encourageant l'actualisation des contenus et en exigeant les références bibliographique » RFS, ch 1, §9, p5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'utilisation des ressources bibliothèques</li> <li>- Sensibiliser et former les enseignants à la recherche de sources de données probantes et à l'utilisation des données probantes dans leurs cours et pour la réalisation des travaux d'étudiants</li> </ul>	*	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction</li> <li>- Coordination</li> <li>- documentaire</li> <li>- liste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition du PMB (<a href="http://pmb.helha.be">http://pmb.helha.be</a>)</li> <li>- Intégration plus importante des ressources bibliographiques au sein des acquis d'apprentissage</li> <li>- Présence de références bibliographiques sur les supports de cours ;</li> <li>- Utilisation des données probantes avec références bibliographiques pour les TFE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès janvier 2014</li> <li>- Dès septembre 2014</li> </ul>	

Axe 2 : Ressources humaines et matérielles							
2.1. Politique et dynamique qualité							
2.1. Politique et dynamique qualité							
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation / Echéances	Conditions de réalisation	
1.	« Redéfinir la vision et les valeurs qui sous-tendent la politique stratégique de la section Ergothérapie de la catégorie paramédicale à la lumière du nouveau décret paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie - Bruxelles » PS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la communication sur les actions de déploiement du plan stratégique</li> <li>- Assurer l'accessibilité des différents documents tant pour les étudiants que pour les enseignants</li> <li>- Assumer la diffusion et la discussion des parties prenantes concernant les valeurs de la catégorie</li> </ul>	*	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction</li> <li>- Coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation plus élevé des étudiants au sein des différents conseils ;</li> <li>- Procès-verbaux des différents conseils de section et catégorie ainsi que les documents annexes mis à disposition des enseignants et des étudiants ;</li> <li>- Document publié le 12 mai 2013 précisant les valeurs de la catégorie ;</li> <li>- Documents disponibles sur la plateforme Caroline.</li> </ul>	- Dès 2014	
2.2. Gestion des ressources humaines							
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation /	Conditions de	

						Echéances	réalisation
1.	« revoir la dotation en ressources enseignantes pour la supervision du TFE » RFS, ch1, §15, p6 « engagement de personnel qualifié pour soutenir l'équipe existante » RFS, ch2, §1, p7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les réunions avec les cellules d'accompagnement interne en vue d'assurer un soutien aux équipes enseignantes dans le processus d'appropriation du référentiel de compétences ;</li> <li>- Soutien de l'équipe par le service pédagogique ;</li> <li>- Identifier les domaines de la recherche pour lesquels les formations existent ;</li> <li>- Intensifier l'accompagnement des jeunes enseignants dans leurs missions pédagogiques.</li> </ul>	**	- Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de formation à la recherche pour les enseignants ;</li> <li>- Organisation de séminaires de type « Journal club » pour les enseignants intégrant la littérature internationale ;</li> <li>- Proposition de formations extérieures pour les enseignants</li> <li>- Participation aux journées de formation du service pédagogique de la HELHa</li> </ul>	- Dès 2014	
2.	Politique de perfectionnement des membres du personnel est liée aux objectifs et aux besoins de la section » REI, ch 4.1., §1, p83	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre et développer les actions internes de formation des enseignants</li> </ul>	**	- Direction - Coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations à visée pédagogique organisées au sein de la catégorie ;</li> <li>- Formation disciplinaire selon les besoins du personnel ;</li> <li>- Organisation de journée d'étude en ergothérapie organisée par la coordination de section.</li> </ul>	- Dès septembre 2014	
<b>2.3. Développement des missions de formation continue, de recherche et de services à la collectivité</b>							
	Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation /	Conditions de

						Echéances	réalisation
1.	<i>« Poursuivre la mise en œuvre de la politique catégorielle pour le développement de ces missions et dégager les moyens nécessaires pour en coordonner les activités dans la section » PS</i>	- Intensifier la dynamique de participation active dans les actions de formation continue catégorielle.	**	- Direction	- Mise en place de séminaires de travail accompagnant les enseignants dans une démarche de formation continue. - Activités de formation continue organisées au programme de la formation continue de la catégorie	- Proce ssus continu - Dès septembre 2014	

Axe 3 : Optimisation de l'encadrement des stages et du partenariat avec les institutions de soins							
	Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation / Echéances	Conditions de réalisation
1.	<p>«Précision concernant les modalités de stages (supervision de l'école et du maître de stage, visite de stage et système d'évaluation) »</p> <p>RFS ch1, §13 p5</p> <p>« possibilité de choix de modèle en fonction du type de cas présenté dans le rapport de stage et du contexte institutionnel » RFS, ch1, §14, p7</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'information et la communication à propos de l'utilisation du référentiel de compétences auprès des différents lieux de stage</li> <li>- Poursuivre les activités de soutien aux enseignants pour l'intégration du référentiel de compétences dans le cadre de l'évaluation des stages</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction</li> <li>- Coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports écrits explicatifs à l'attention des partenaires de stage explicitant le principe des compétences ;</li> <li>- Feuille d'évaluation de stage intégrant le référentiel de compétence ;</li> <li>- Actualisation du canevas des études de cas</li> <li>- Proposition aux étudiants de devoir exploiter différents modèles de pratique pour la rédaction de leurs cas cliniques ;</li> <li>- Organisation de différentes réunions avec les terrains de stages ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus continu</li> <li>- Dès janvier 2015</li> </ul>	

<b>Axe 4 : Relations internationales, mobilité des étudiants et des enseignants</b>							
<b>4.1. Amélioration de la mobilité au sein de la section</b>							
<b>4.1. Amélioration de la mobilité des enseignants</b>							
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation / Échéances	Conditions de réalisation	
« encourager et soutenir la mobilité des enseignants pour la collaboration à des projets d'enseignement, de perfectionnement, de recherche et/ou de participation à des congrès » RFS, ch3, §2, p8	- Identifier les partenariats éventuels nationaux et internationaux		- Direction - Coordination pédagogique	- Proposition de partenariats nationaux et internationaux ; - Participation à des congrès nationaux et internationaux ; - Organisation de séances d'informations auprès des enseignants concernant ces mobilités.	- Dès janvier 2015		
<b>4.1. Amélioration de la mobilité des étudiants</b>							
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Résultats attendus	Degré de réalisation / Échéances	Conditions de réalisation	
« développer les accords Erasmus en améliorant l'information auprès des étudiants que ce soit pour des stages ou des périodes d'études, et par un financement adéquat » RFS, ch3, §1, p8	- Identifier les possibilités de mobilité estudiantine au sein de la section ; - Identifier les partenariats éventuels nationaux et internationaux ; - Créer une organisation favorable aux mobilités estudiantine.		- Direction - Coordination pédagogique - Coordination de stage	- Suppression de la journée de cours hebdomadaire ; - Organisation d'une période de stage de minimum 9 semaines permettant la mobilité ; - Organisation de séances d'informations auprès des étudiants concernant ces mobilités.	- Dès septembre 2014 - Dès janvier 2015		

Jean-Luc VREUX, Directeur-Président



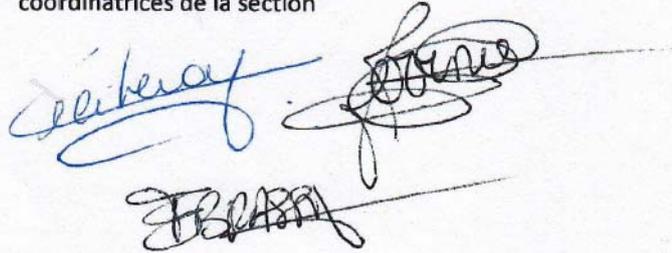
Edouard Bouffioulx, Directeur de catégorie



Vincent Ligot, directeur de département



Gwendoline Terrana, Cécile LEROY, Emilie BRASSET,  
coordinatrices de la section



Anne Majot, coordinatrice qualité institutionnelle

